

L'Ares s'empare du dossier baptême

UNIVERSITÉS

Ces derniers mois, l'image du folklore universitaire n'a cessé de blêmir. Comportements dégradants, pratiques douteuses et autres dérives ont émaillé l'automne étudiantin. Universités, étudiants, l'Ares (Académie de recherche et d'enseignement supérieur) et le ministre de l'Enseignement supérieur Marcourt ne sont pas restés bras ballants et se sont rencontrés à la suite des violences et atteintes à la pudeur dénoncées au sein d'un cercle de l'UCL. Le ministre Marcourt confie une mission de veille et de concertation des différents acteurs au Conseil étudiant, démocratisation et affaires sociales (Covedas) de l'Ares.

Saison baptismale ébranlée

La réputation des baptêmes étudiants n'est plus à faire. Tradition exige : un voile mystérieux plane sur ces guindailles. Depuis la rentrée, révélations s'entrechoquent, et choquent l'opinion. Débordements malsains, attentats à la pudeur, abus d'alcool, violences : c'est la liste non exhaustive des reproches adressés à certaines bleusailles.

Des dérapages que l'UCL a payés en novembre dernier avec la fermeture de la MAF, le cercle étudiantin d'éducation physique, kiné et réadaptation.

Face aux débordements constatés, le ministre de l'Enseignement supérieur a manifesté l'intention d'imposer un cadre décretaal spécifique. Mais les différents intervenants de cette rencontre estiment qu'une telle approche n'apporterait pas grand-chose. Suffisamment de garde-fous existent, comme les Chartes étudiantes et autres dispositifs légaux.

La piste de la prévention est privilégiée : travailler avec des acteurs de terrain et informer sur les bonnes pratiques. « Cette commission a pour mission de dresser un état des lieux et réfléchir aux pistes d'améliorations possibles. Elle formulera également des recommandations si des débordements surgissent à nouveau dans les baptêmes étudiants », précise Benjamin Stewart, directeur communication de l'Ares. Aucune recommandation précise n'existe encore aujourd'hui.

Quant au caractère contraignant de ces futures mesures, il s'agira d'un travail au cas par cas. « Tout dépendra de la recommandation, et à qui elle sera adressée. On pourrait imaginer par exemple qu'un règlement universitaire impose certaines mesures contraignantes. Mais on n'en est pas encore là. »

Benjamin Stewart indique que la commission se réunira début février afin de déterminer sa méthodologie. La Covedas œuvrera main dans la main avec les représentants des étudiants. Ils cogiteront ensemble pour offrir un cadre folklorique sain et sûr aux guindailleurs. ■

C.H. (st.)